

BRIOULT ENCHERES SARL

Société de ventes volontaires

Me Lydie BRIOULT

Commissaire-priseur volontaire et commissaire de justice

8 avenue de l'Ile-de-France, 27200 VERNON

02.32.21.67.23 / marteau@vernon-enchères.fr

www.vernon-enchères.fr

Siret : 442 806 543 00017 / TVA intracom. : FR82442806543 / N° d'agrément : 2002380

CONDITIONS DE VENTE

Ventes aux enchères volontaires et judiciaires

DEROULEMENT DE LA VENTE

La vente se fera expressément au comptant.

Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions des lots seront annoncées verbalement pendant la vente, et notées au procès-verbal.

Pour les ventes se déroulant en Live (ou Online), les éventuelles conditions spécifiques à ces ventes seront détaillées sur les plateformes Live (Interenchères, Drouot) dans la partie dédiée à ces dernières. Elles complètent les présentes conditions.

Les enchérisseurs portent leurs enchères à voix haute, ou par signe visible et décelable par le commissaire-priseur. Les internautes peuvent enchérir sur les plateformes Live (Interenchères, Drouot Live), en s'y inscrivant au préalable et en respectant le processus défini par ces plateformes. Le commissaire-priseur est libre de définir le pas des enchères, et est libre de refuser ou d'accepter les enchères qui ne respectent pas ce pas.

Toute enchère, en salle, par ordre d'achat, par téléphone ou via les plateformes Lives (Interenchères, Drouot Live), est définitive et engage l'enchérisseur qui la porte.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire. En cas d'enchères simultanées sur un lot, s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont porté simultanément une enchère équivalente, à voix haute ou par signe, et s'ils réclament après l'adjudication après la prononciation du mot « adjudgé », ledit lot sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et tout le monde sera admis à enchérir à nouveau.

Le transfert de propriété s'opère par la prononciation du mot « adjudgé » par le commissaire-priseur.

A l'issue de la vente, les adjudicataires doivent communiquer une pièce d'identité ainsi que leurs coordonnées, pour l'établissement de leur bordereau d'adjudication.

ENCHERES EN DIRECT ET ENCHERES AUTOMATIQUES VIA LES SERVICES LIVE ET ONLINE DU SITE www.interencheres.com

Enchère directe. Si vous souhaitez enchérir en ligne (LIVE ou ONLINE ; en direct ou par enchères automatiques) pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (vos coordonnées bancaires ne nous sont pas communiquées en clair). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à BRIOULT ENCHERES SARL / Me Lydie BRIOULT tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. BRIOULT ENCHERES SARL / Me Lydie BRIOULT se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

Enchère automatique. BRIOULT ENCHERES SARL / Me Lydie BRIOULT n'ont pas connaissance du montant maximum de vos enchères automatiques via www.interencheres.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'enchère automatique s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 1€ ; de 20€ à 199€ : 10€ ; de 200€ à 499€ : 20€ ; de 500€ à 999€ : 50€ ; de 1 000€ à 4 999€ : 100€ ; de 5 000€ à 9 999€ : 200€ ; de 10 000€ à 19 999€ : 500€ ; de 20 000€ à 49 999€ : 1 000€ ; de 50 000€ à 99 999€ : 2 000€ ; 100 000€ et plus : 5 000€.

Paiement. Dans le cadre des ventes LIVE, si vous êtes adjudicataire en ligne via une enchère portée en direct ou par le biais d'un ordre d'achat secret, vous autorisez BRIOULT ENCHERES SARL / Me Lydie BRIOULT, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris des frais habituels à la charge de l'acheteur pour un montant pouvant aller jusqu'à 1 200 euros. Au-delà de ce montant, vous recevrez un lien de paiement 3DS par e-mail.

Dans le cadre du service ONLINE, vous recevrez un lien de paiement 3DS par e-mail pour régler ou solder votre bordereau dans la limite de 10 000 euros.

Frais de services des plateformes www.interencheres.com:

- Pour les **ventes volontaires, catégorie meubles et objets d'art et matériel professionnel** **3% HT du prix d'adjudication** (soit +3,60% TTC).
- Pour les **ventes judiciaires, catégorie meubles et objets d'art et matériel professionnel** **1% HT du prix d'adjudication** (soit +1,20% TTC)
- Pour les **véhicules, majoration de 40 EUR HT par véhicule** (soit +48 EUR TTC dans les ventes judiciaires et volontaires par véhicule).
- Pour les **ventes caritatives, pas** de frais de services

BRIOULT ENCHERES SARL / Me Lydie BRIOULT ne peuvent garantir l'efficacité de ces modes d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.

En cas d'enchère LIVE simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

Traduction. La traduction de la description des biens mis en vente via www.interencheres.com est réalisée de façon automatique à titre purement indicatif. Elle ne saurait engager la responsabilité de BRIOULT ENCHERES SARL / Me Lydie BRIOULT. Seule la version originale française de la description d'un bien présenté en vente par un fera foi.

ETAT DES LOTS ET GARANTIES

Aucune réclamation ne sera possible après la vente, l'exposition des lots et leur présentation et description sur les plateformes Live ayant permis aux acquéreurs de constater l'état des lots présentés.

Toute personne peut demander, avant la vente et dans un délai raisonnable, un rapport de condition.

Par principe, sauf mention contraire, les livres sont non collationnés. Le fonctionnement des montres, pendules et horloges, des jouets, des machines, des instruments scientifiques et de mesure, n'est pas garanti. Le niveau des bouteilles de vin, alcool et spiritueux n'est pas non plus garanti.

Les dimensions des tableaux, dessins et estampes sont celle du châssis ou de la feuille, et non pas celles du cadre. Lorsque leur encadrement (verre, dos) ne permet pas de relever leurs dimensions, ces dernières sont indiquées « à vue ». Le rentoilage est une mesure conservatoire qui peut ne pas être indiqué en description.

FRAIS DE VENTE ET PAIEMENT

A l'issue de la vente, un bordereau d'adjudication est remis aux adjudicataires. Il tient lieu de facture et de certificat d'achat.

Pour les ventes volontaires, les adjudicataires doivent acquitter, en sus du montant de l'enchère, par lot, les frais et taxes suivants :

- **22% TTC** (18,33 HT, TVA à 20% sur tous les lots, sauf pour les livres : 20,85% HT, TVA à 5,5%), pour les enchères en salle.
- **25,6% TTC** pour les enchères par ordre d'achat et par téléphone.
- **3,6% TTC** (3% HT, TVA à 20%) en sus des 22% pour les ordres d'achat secrets et les enchères live sur **Interenchères** (soit au total **25,60% TTC**), pour les ventes Live et Online. Pour les véhicules, les frais Live sont de 48€ TTC (40€ HT, TVA à 20%) par véhicule, en sus des 22%.
- **1,8% TTC** (1,5% HT, TVA à 20%) en sus des 22% pour les enchères live et les ordres d'achat déposés sur **Drouot Live** (soit au total **23,80% TTC**), pour les ventes Live et Online.

Pour les ventes judiciaires, les adjudicataires doivent acquitter, en sus du montant de l'enchère, par lot, les frais légaux en vigueur : **14,28% TTC**.

Le paiement doit intervenir immédiatement après la vente :

- En espèces jusqu'à 1000 € pour les résidents fiscaux français, et jusqu'à 15000 € pour les ressortissants étrangers (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif du domicile fiscal)
- Par carte bancaire sur place
- Par virement bancaire en euros
- Par lien de paiement sécurisé si l'achat a été effectué sur une plateforme Live

Les chèques, et le paiement par carte bancaire à distance, ne sont pas acceptés.

ORDRES D'ACHAT ET ENCHERES TELEPHONIQUES

Les personnes qui ne peuvent pas être présentes en salle ou suivre la vente sur les plateformes Live peuvent déposer des ordres d'achat, par courrier papier ou par mail, en respectant le délai donné à cet effet, propre à chaque vente. Les ordres d'achat seront enregistrés si les conditions suivantes sont respectées :

- Communication d'une pièce d'identité en cours de validité (ou de la pièce d'identité du gérant et d'un extrait k-bis de moins de deux mois pour une société)
- Communication de l'adresse postale et de coordonnées téléphoniques valides
- Indication claire du montant maximum hors frais de l'ordre d'achat, avec le numéro du lot concerné
- Respect du délai donné pour déposer les ordres d'achat
- Validation par BRIOULT ENCHERES SARL / Me Lydie BRIOULT des ordres d'achat qu'elle aura reçus, avec les pièces justificatives demandées.

Pour les lots **dont l'estimation basse est supérieure à 300 €**, les personnes qui ne peuvent pas être présentes en salle ou suivre la vente sur les plateformes Live peuvent demander à enchérir par téléphone pendant la vente. Dans ce cas, les conditions sont les mêmes que celles indiquées ci-dessus pour les ordres d'achat.

Dans tous les cas, les ordres d'achat et les demandes d'enchères téléphoniques ne sont valides qu'après confirmation écrite de BRIOULT ENCHERES SARL / Me Lydie BRIOULT communiquée aux déposants.

Une caution, correspondant à 10% de l'estimation basse du ou des lots sur lesquels portent les ordres d'achat ou les enchères téléphoniques, pourra être demandée en garantie du paiement des lots, et devra être réglée par virement bancaire à BRIOULT ENCHERES SARL / Me Lydie BRIOULT, avant le début de la vente.

Aucun ordre d'achat ni aucune demande d'enchères téléphoniques ne seront acceptés après le délai défini par BRIOULT ENCHERES SARL pour chaque vente, et quoiqu'il en soit après le début de la vente.

BRIOULT ENCHERES SARL / Me Lydie BRIOULT n'est pas responsable des ordres d'achat secrets déposés sur Interenchères ou des ordres d'achat déposés sur Drouot Live, puisque ces plateformes sont des organismes indépendants. Elle ne saurait être non plus tenue pour responsable des problèmes de connexion ou d'une mauvaise utilisation par les internautes de ces plateformes.

Par ailleurs, BRIOULT ENCHERES SARL / Me Lydie BRIOULT ne saurait être tenue responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre d'achat ou une demande d'enchères téléphoniques.

RETRAIT, EXPEDITION ET EXPORTATION DES LOTS

Dès l'adjudication, les lots sont sous l'entière responsabilité des adjudicataires.

Aucun lot ne sera remis à l'adjudicataire avant le paiement complet de son bordereau.

BRIOULT ENCHERES SARL / Me Lydie BRIOULT ne s'occupe ni du colisage, ni de l'expédition des lots. Les adjudicataires peuvent donc :

- Soit venir retirer leurs lots sur place à l'étude, sur rendez-vous, et sur présentation de leur pièce d'identité et du bordereau d'adjudication acquitté.
- Soit missionner un proche pour venir retirer à leur place leurs lots à l'étude, en prévenant à l'avance BRIOULT ENCHERES SARL / Me Lydie BRIOULT, et en leur remettant une copie du bordereau d'adjudication acquitté et de leur pièce d'identité. La personne chargée du retrait devra prendre rendez-vous.
- Soit missionner un transporteur professionnel pour venir récupérer les lots à l'étude, et les leur expédier. Dans ce cas, il appartient à l'acquéreur de solliciter lui-même le transporteur de son choix, et d'assumer le coût de l'expédition.

BRIOULT ENCHERES SARL / Me Lydie BRIOULT met à la disposition des adjudicataires la liste des transporteurs avec lesquels elle a l'habitude de collaborer :

- **MAIL BOXES** : antenne de Beauvais : 03.44.22.42.84 / mbe007@mbefrance.fr
- **THE PACKENGERS** : hello@thepackengers.com
- **TRANSACLAY** (M. GAETAN) : 06.42.56.90.00 / transaclay@gmail.com
- **TRANSPORT GALLIENI** : 06.85.83.62.75 / gallienimovers@aol.com
- **TRANSPORT LETETREL** : 06.10.77.61.80 / transportexpressletetrel.rta@gmail.com
- **ART TRANSPORTS BERNARD** : 06.50.82.45.15 ou 06.88.20.91.49 / michel.bernard34@wanadoo.fr
- **SARL STERNE INCA** (M. Franchi), entre Paris et la Normandie : 06.47.68.76.20 / sterne.inca1@orange.fr
- **CJS SERVICES** (Sarah JOUBERT) : csjservices8@gmail.com
- **SARL TRANSPORTS FB3L** (M. BRUNO) : 02.35.74.34.05 ou 06.89.77.90.26 ou 06.78.49.20.89 / fb310249@orange.fr
- **LYS TRANSPORT** : 06.09.71.18.39 – contact@lys-transport.fr
- **DAVY SAUNIER** : 06.28.72.55.24 – davysaunier@yahoo.com

STOCKAGE DES LOTS

Les adjudicataires doivent retirer ou faire retirer leurs lots le plus rapidement possible. Le stockage dans les locaux de BRIOULT ENCHERES SARL est gratuit pendant les trois semaines qui suivent la vente. Au-delà, des frais de stockage seront facturés à raison de **6 € HT par jour et par lot**. Ces frais de stockage ne seront pas dus par les acquéreurs qui auront fait appel à un transporteur, même si ce dernier met plus de trois semaines à venir le récupérer.

Après un délai d'un an, tout lot vendu non retiré sera placé dans un garde-meubles, aux frais de l'adjudicataire.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (LCB-FT)

La société BRIOULT ENCHERES SARL, en tant que maison de ventes aux enchères volontaires, ainsi que M^e Lydie BRIOULT, en tant que commissaire de justice, sont toutes les deux assujetties aux obligations LCB-FT, telles que prévues par le Code monétaire et financier.

A ce titre, et ce quel que soit le type de vente (volontaire ou judiciaire), les acheteurs doivent obligatoirement présenter à BRIOULT ENCHERES SARL / M^e Lydie BRIOULT une pièce d'identité en cours de validité, et un extrait Kbis pour les entreprises. Les acheteurs enchérissant via les plateformes Interenchères ou Drouot.com doivent obligatoirement renseigner ces documents sur leur compte. Au besoin, BRIOULT ENCHERES SARL / M^e Lydie BRIOULT pourront demander aux adjudicataires ayant acheté sur ces plateformes de communiquer par mail ces pièces.

Pour les acheteurs dont le bordereau dépasse 10 000 € (frais inclus), ou pour lesquels la somme des bordereaux au cours d'une année dépasse 10 000 € (frais inclus), des pièces justificatives et des informations complémentaires devront obligatoirement être communiquées à BRIOULT ENCHERES SARL / M^e Lydie BRIOULT.

Pour les personnes physiques, il s'agit :

- Copie en couleurs de la pièce d'identité (recto/verso le cas échéant)
- Justificatif de domicile (facture téléphonie, internet, énergie...)
- Motif de l'achat (collection personnelle, décoration du domicile...)
- Profession exercée / sans emploi / retraité (dans ce cas, ancienne profession)

Pour les personnes morales (société, association, fondation...), il s'agit :

- Copie en couleurs de la pièce d'identité du gérant (recto/verso le cas échéant)
- Extrait Kbis de moins de 3 mois (ou équivalent étranger)
- Motif de l'achat (utilisation professionnelle, revente...)
- Tout document attestant de la solvabilité de la personne morale (comptes sociaux...)

Dans le cas où ces pièces ne sont pas communiquées, ou que des éléments conduisent à suspecter un cas de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme, BRIOULT ENCHERES SARL / Me Lydie BRIOULT sont tenues, en application de la réglementation en la matière, à effectuer une déclaration de soupçon à TRACFIN, sans en avertir le client.

DEFAUT DE PAIEMENT

AVIS IMPORTANT – PREVENTION DES IMPAYES

TEMIS (fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères)

"Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès Me Brioult/Brioult Enchères Sarl ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS"

Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères

NOTICE D'INFORMATION

BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT est abonné au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de BRIOULT ENCHERES SARL /Me BRIOULT ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.

(1) Finalité et base légale du Fichier TEMIS

Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères opérant en France et abonnées au service.

L'enchérisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par **BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT**.

La mise en œuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par **BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT** est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnés au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

(2) Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires)

Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilités à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II " Des ventes aux enchères " du Livre III du Code de commerce (ci-après les « Professionnels Abonnés »)), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ».

(3) Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

L'inscription au fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des professionnels abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

(4) Durée d'inscription

Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'Enchérisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS.

L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

(5) Responsabilités

Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, **BRIOULT ENCHERES/Me BRIOULT** ont tous deux la qualité de responsable de traitement.

CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS.

BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.

(6) Droits des personnes

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- **Pour les inscriptions réalisées par BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT** par écrit auprès de **BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT 8 av de l'île de France 27200 VERNON**

- **Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés** : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail contact@temis.auction.

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'Enchérisseur en application de la législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation.

L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS.

Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur www.temis.auction.

(7) Coordonnées de l'Enchérisseur

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer BRIOULT ENCHERES/Me BRIOULT de tout changement concernant ses coordonnées de contact.

« RGPD »

BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT a recours à la plateforme TEMIS opérée par la société Commissaires-Priseurs Multimédia, aux fins de gestion du recouvrement des Bordereaux impayés. Dans ce cadre, en cas de retard de paiement, les données à caractère personnel relatives aux enchérisseurs, ou leurs représentants, (notamment identité et coordonnées des enchérisseurs, informations relatives à la vente, bordereaux) sont susceptibles d'être communiquées à CPM aux fins de gestion du recouvrement amiable de créance. CPM intervient en qualité de sous-traitant au sens du Règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016). »

Auction access restriction file

NOTICE

BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT is a subscriber to the TEMIS Service, which allows users to view and make additions to the Auction access restriction file ("TEMIS File"), maintained by Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), public limited company with executive board, with registered office at 37 Rue de Châteaudun, 75009 Paris, listed on the Paris Trade and Companies Register under number 437 868 425.

All auction sale invoices remaining unpaid after BRIOULT ENCHERES/Me BRIOULT or subject to delays in payment may be added to the TEMIS File.

(8) Legal basis and purpose of the TEMIS File

The TEMIS File records instances of non-payment of auction sales invoices (e.g. payment delays or defaults) across all modes of bidder participation (i.e. in-person or remote) and may be viewed by all France-based auctioneers who subscribe to the service.

Where a bidder fails to settle an auction sales invoice by the due date indicated on the invoice, **BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT** may initiate the listing procedure.

BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT operates and uses the TEMIS File in the legitimate interests of TEMIS Service subscribers to prevent instances of non-payment and to protect the auction process.

(9) Organisations authorised to view the TEMIS File (beneficiaries)

The TEMIS File may be viewed by any sales organisation that is subscribed to the TEMIS Service (professionals and companies qualified to organise public sales events in accordance with applicable law and regulations, including Book III, Part II of the Commercial Code, "Auctions" (hereinafter "Professional Subscribers")), who seek to protect against instances of non-payment and safeguard their auction processes. The list of subscribers to the TEMIS service is available to view at www.interencheres.com, in the drop-down menu "Acheter aux enchères" (Buy at auctions), under "Les commissaires-priseurs" (Auctioneers).

(10) What happens if a bidder is listed on the TEMIS File

Where a bidder is added to the TEMIS File, BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT may make access to auctions contingent on the use of payment methods or specific guarantees, or it may prevent the bidders from participating in auctions for which such guarantees cannot be provided.

Binders listed on the TEMIS File may face restrictions to their bidding activity at auctions operated by auctioneers with a Professional Subscription to the TEMIS service. This shall also result in temporary suspension of access to the www.interencheres.com live service, operated by CPM, in accordance with the general terms of use for this platform.

(11) Duration of listing

The length of time for which a bidder is listed on the TEMIS File depends on the number of unpaid auction sales invoices payable to Professional Subscribers to the TEMIS File, the total amounts owed, and their payment status (i.e. paid/unpaid). The duration of listing on the TEMIS File shall be reduced where the Bidder settles all instances of non-payment. It shall be increased where multiple unpaid auction sales invoices are listed against the bidder on the TEMIS File.

An unpaid auction sales invoice shall be automatically deleted within 24 months where the bidder is included on one listing only, and within 36 months where the bidder is included on multiple listings.

(12) Responsibility

In the enforcement of data protection legislation, CPM and **BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT** both act in the capacity of data controller.

CPM is responsible for operating and maintaining the TEMIS File, which involves collecting subscriber data, sharing and communicating the personal data collected, as well as ensuring the protection of information systems hosting the TEMIS File.

BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT as a subscriber, is responsible for its use of the TEMIS File, which in particular includes communicating personal data regarding auctions to CPM for the TEMIS File listing procedure, updating and checking the accuracy of data, and reusing information on the TEMIS File.

(13) Rights of bidders

Bidders can find out if they are listed on the File or contest their listing by submitting a request in writing accompanied by proof of identity in the form of a copy of a relevant identity document:

- **For listings added by BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT** : by post to. **BRIOULT ENCHERES SARL /Me BRIOULT 8 av de l'Île-de-France 27200 VERNON** or by email to **marteau@vernon-encheres.fr**

- **For listings added by other Professional Subscribers**: by post to CPM, 37 Rue de Châteaudun, 75009, or by email to **contact@temis.auction**.

All requests by Bidders to exercise their right of erasure, restriction or objection under applicable data protection legislation, as well as all other objections to a listing, must be sent to the Professional responsible for the listing, who shall forward an update request to CPM. In the event of difficulties, the bidder may contact CPM, who will handle the bidder's complaint, attaching all details and supporting documentation.

The Bidder may also submit a complaint regarding their listing on the TEMIS File to the French Data Protection Authority (CNIL) [3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris, Cedex 07, www.cnil.fr].

For more information on the TEMIS File, bidders can view CPM's privacy policy, available at www.temis.auction.

(14) Bidder contact details

Important notifications relating to the auction process will be sent to the email and/or postal address that the bidder provides the auctioneer at the time of auction. The bidder must notify BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT of any changes to their contact details.

BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT has access to the TEMIS platform operated by Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM) for the purposes of handling the recovery of unpaid invoices. In this context, where there is a delay to payment, the personal data of bidders, or their representatives (e.g. name and contact details, auction information, invoices, etc.) may be shared with CPM for the purposes of collecting unpaid amounts. CPM acts as a processor as defined by the General Data Protection Regulation (Regulation (EU) 2016/679 of 27 April.